

ACTUALITÉ

Europe; Lanceurs d'alerte : le rapport de Virginie Rozière adopté

Philippe Rioux
25 October 2017

La défense des lanceurs d'alertes, ces personnes qui dénoncent des crimes graves et qui, ce faisant, peuvent subir des représailles de leur employeur, vient de franchir un pas décisif hier avec l'adoption par le Parlement européen du rapport de l'eurodéputée PRG du Sud-Ouest Virginie Rozière. Un vote par 399 voix pour, 101 contre et 166 abstentions qui était loin d'être gagné puisque la droite (PPE) y était défavorable. « Ce texte offre une base de travail ambitieuse. Le parlement a été à la hauteur du défi qui lui était adressé. L'appel des députés européens vient s'ajouter aux demandes de la société civile. À présent la balle est dans le camp de la Commission » a déclaré Virginie Rozière, dénonçant une droite européenne qui, selon elle « s'est entêtée à favoriser l'opacité au détriment de l'intérêt général ».

Le rapport propose plusieurs avancées importantes : définition large des lanceurs d'alerte ; garantie de la confidentialité des sources pour le journalisme d'investigation ; sanction des représailles ; demande de mise en place d'autorités nationales et d'une agence européenne indépendante pour recueillir les informations et conseiller les lanceurs d'alerte.

La balle est désormais dans le camp de la Commission européenne.